

AGRICULTURE

Fiche numéro 06/03
Contrat » ENI/2015/368731



Politiques agricoles et rurales : l'UE soutient le renforcement du Ministère de l'Agriculture tunisien

Par un jumelage institutionnel, l'expérience agricole française et italienne est mise au service de la nouvelle stratégie nationale agricole et rurale tunisienne

DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL ET LOCAL
AGRICULTURE



RÉGIONS

» Toute la Tunisie



PÉRIODE D'EXÉCUTION

» 36 mois
janvier 2016
décembre 2018



BUDGET

1,5 million €

- » Instrument
ENI
- » Programme
Programme P3AT2
- » Modalité
Jumelage institutionnel
- » Part UE
100 %



BÉNÉFICIAIRES

» Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (TN)



MISE EN ŒUVRE

- » Ministère de l'Agriculture (FRA)
- » Ministero delle Politiche Agricole (ITA)

→ CONTEXTE

L'agriculture, avec une contribution de 9,7% au PIB de 2014 selon la Banque mondiale, représente une part importante de l'économie tunisienne. C'est aussi une activité essentielle pour l'aménagement du territoire et pour la cohésion sociale puisqu'elle emploie près de 15 % de la population active. Si certaines productions sont aujourd'hui performantes et s'exportent bien, l'agriculture tunisienne reste fragile dans son ensemble, non seulement en raison des faibles revenus des petits agriculteurs, largement majoritaires, mais aussi à cause de l'incompatibilité des méthodes de production avec la préservation des ressources naturelles, en particulier les sols agricoles et les eaux souterraines.

Sur la base de la consultation nationale d'avril 2014, le ministère de l'Agriculture prépare actuellement sa stratégie de développement baptisée « Agriculture tunisienne à l'horizon 2020 ». Celle-ci devrait mettre l'accent sur la préservation des eaux et des sols, l'innovation, ainsi que sur la promotion d'une agriculture durable, notamment en misant sur le bio. Consciente de la nécessité de soutenir cette transition vers une agriculture à la fois performante économiquement et respectueuse de l'environnement, l'UE a lancé dès 2011 le « Programme pour l'agriculture et le développement rural pour le voisinage européen » (ENPARD). Le jumelage institutionnel entre le ministère tunisien de l'Agriculture et ses homologues français et italien vient en appuyer la mise en œuvre.

→ OBJECTIFS

Le but principal du jumelage est d'accompagner le gouvernement tunisien dans sa démarche d'amélioration de sa politique agricole et rurale via l'adoption d'une vision à long terme dans le cadre d'une approche participative. Pour ce faire, la Tunisie pourra bénéficier des expériences française et

italienne, deux des agricultures les plus compétitives au monde.

Les domaines concernés vont de l'élaboration d'une stratégie nationale agricole et rurale à sa mise en œuvre sur le terrain. Cela passe notamment par une réforme institutionnelle, le renforcement des capacités de agents de l'administration et par la valorisation des acquis des projets menés par ailleurs dans le cadre de la coopération internationale en Tunisie, et en particulier les projets-pilotes du programme ENPARD.

→ MISE EN ŒUVRE

La concrétisation d'une nouvelle politique agricole comporte de nombreuses étapes au cours desquelles des experts européens travaillant dans des institutions homologues du secteur public seront mobilisés pour former, accompagner et conseiller les fonctionnaires tunisiens des différentes administrations impliquées dans le processus. Des stages intensifs sont également prévus, ainsi que des voyages d'études en Europe pour des cadres tunisiens.

Sur le terrain, le jumelage collaborera étroitement avec les actions pilotes lancées à Sfax, Kébili, Siliana, Jendouba. Ces actions, qui visent à démontrer que l'approche partenariale permet d'obtenir de meilleurs résultats, alimenteront la réflexion du ministère sur la nouvelle stratégie nationale agricole et rurale.

La partie européenne apporte son expérience issue du programme LEADER, développé en Europe depuis plus de 20 ans. Ce programme a démontré son efficacité dans des zones rurales européennes très diverses, et a fait l'objet d'une abondante littérature méthodologique qui sera mise à disposition de la Tunisie.

site internet
www.jumelageminagri.info/enpard-en-tunisie
contact
M. Abdelhalim Guesmi
halimtn@yahoo.fr